

# **Représentations et normes sociolinguistiques partagées au sein de la communauté des professeurs de français du secondaire dans la wilaya de Batna**

Manaa GAOUAOU\*

---

## **1. Introduction**

Ces représentations et normes sociolinguistiques peuvent s'interpréter et peuvent être sollicitées pour mieux cerner et comprendre la diversité et la complexité des attitudes dans cette communauté : stigmatisation, culpabilisation, idéalisation, folklorisation...

Elles peuvent être porteuses, comme nous le verrons plus loin, aussi bien de valorisation, de sécurisation, de sublimation, que de dévalorisation, d'insécurisation, de honte, de culpabilisation...

Par ailleurs, au lycée, les langues en présence sont affectées de valeurs, lesquelles ne sont pas sans incidence sur l'exercice d'une fonction à l'aide d'une langue investie de prestige mais aussi de promotion<sup>1</sup>.

Les usages d'une langue peuvent avoir et manifester (ou non) à l'égard de cette langue une attitude ou un sentiment dit de Loyauté<sup>2</sup>.

Nous relèverons ensuite, d'autres attitudes ou sentiments qui peuvent contribuer à l'évolution d'une situation de coexistence de langues,

---

\* Institut des Langues Etrangères, Université de Batna.

<sup>1</sup>- Boyer, H., Benda, R. et Mestreit, C. : Des représentations sociolinguistiques à l'œuvre sur un marché universitaire des langues en contexte bilingue.- *Publics spécifiques et communication spécialisée*, n° spécial du F.D.M, 1990.

<sup>2</sup>- Weinreich, U. : 1953. *Languages in contact*.- Paris, Findings and problems, La Haye Mouton, 1968.

comme l'auto-dénigrement, la haine de soi, préjugés compensatoires<sup>3</sup>. D'une manière générale : "tout ce qui se rapporte à la langue dominée est à la fois dévalorisé et surévalué"<sup>4</sup> comme c'est le cas pour les langues maternelles des membres de cette communauté.

## 2. Attitudes sociolinguistiques

Ainsi, on n'apprend pas indifféremment une langue étrangère surtout s'il s'agit du français. Cette langue est investie, elle aussi, de prestige. Ce prestige est différent de celui de l'arabe moderne officiel en ce sens que les attitudes des locuteurs sont déterminées par des facteurs d'ordre socio-économique. S'inscrivant dans les mêmes conditions de pratiques linguistiques, Y. Cherrad<sup>5</sup> conclut que le malaise provient davantage de la concurrence entre l'arabe moderne et le français que de la situation diglossique elle-même.

Investies toutes les deux d'un prestige, nous avons d'un côté les arabophones qui défendent leur position grâce à la protection de la langue arabe, langue officielle et les francophones qui ne maîtrisaient pas suffisamment l'arabe littéraire et dissimulent mal leur malaise à perdre certains privilèges.

Si l'on considère le prestige comme la valeur d'une langue pour la promotion sociale de l'individu, le français reste une langue de prestige en Algérie. Maîtriser cette langue est l'une des conditions pour un changement de statut social (inscriptions dans certaines filières à l'université : médecine, informatique, architecture...).

Cette condition est souvent liée à d'autres facteurs tels que la situation sociale, l'éducation reçue, le lieu de résidence, la fonction des parents...

Ainsi, malgré la concurrence effrénée de l'arabe qui jouit de tous les privilèges : accès aux médias, aides multiformes, moyens d'impression, distinctions honorifiques, promotions accélérées... etc., et du choix de l'anglais depuis peu avec le phénomène de la mondialisation et du développement de l'internet, de l'informatique dans différents secteurs comme l'éducation, l'économie ou l'administration ; le français continue

---

<sup>3</sup>- Lafont, R. : Un problème de culpabilité sociologique.- La diglossie franco-occitane, Langue Française, n° 9, 1971.

<sup>4</sup>- Gardy, Ph. et Lafont, R. : La diglossie comme conflit; l'exemple occitan.- Langages, n° 61, 1981.- p. 76.

<sup>5</sup>- Cherrad, Y. : Les Algériens et leurs rapports avec la langue.- Lengas, n° 26, 1989.- p.p. 45-56.

à occuper certains espaces et à conserver son rang de première langue étrangère.

Cependant, l'attitude à l'égard de la langue française nous semble être le reflet d'un antagonisme profond entre deux forces : attraction et répulsion<sup>6</sup>.

Tout se passe en effet, comme si on voulait à la fois : dévaloriser (voir rejeter) le français, cette dévalorisation permettrait de promouvoir et donc valoriser la langue nationale tout en réglant ses comptes avec cette langue.

La conserver parce que témoin d'une si longue histoire qu'on ne veut pas enterrer et effacer de la mémoire collective, témoin d'une lutte de libération nationale, butin de guerre comme aimait à le dire Kateb Yacine, mais aussi victoire, grâce à elle et par elle l'occasion d'une ouverture sur la culture universelle nous est permise.

Au niveau des pratiques langagières, nous avons remarqué que certains locuteurs commençaient en français mais que d'autres moins nombreux, en arabe ; ces interlocuteurs d'une compétence inégale, arriveront à un moment donné de la discussion, à alterner dans les deux langues. Au départ, on constate que chaque locuteur a commencé dans la langue qu'il dominait le plus et au bout d'un certain temps, influencera son interlocuteur à parler ou à imiter son discours. Comme il n'est pas toujours possible d'accéder au code de l'interlocuteur chacun restera maître de la situation qui lui est propre tout en s'appropriant un ou plusieurs éléments de la langue de l'autre. De la sorte, les discours produits par deux interlocuteurs finiront par se rapprocher ce qui facilitera les échanges.

Cela a pu se vérifier lors des conversations que nous avons enregistrées : un locuteur (x) adressant la parole en français à son collègue (y) ; ce dernier connaissant mieux l'arabe (cas des professeurs vacataires ou suppléants dans les lycées) intégrera des éléments de l'autre langue dans son propre discours et construira un énoncé où apparaîtra un type d'alternance. Il n'est pas sûr que le premier locuteur corrige, rectifie ou traduise mais il enchaînera à partir de l'élément arabe cité par le second locuteur et terminera en français. Ainsi chacun aura respecté son code de départ tout en acceptant l'apport étranger.

---

<sup>6</sup>- Morsly, D. : La langue étrangère. Réflexions sur le statut de la langue française.- In F.D.M, n° 189, 1984.

Les réponses données par différents locuteurs à nos questions, nous permettent de donner un aperçu sur les raisons psychologiques, les motivations qui les poussent à alterner :

a) «Je veux ajouter quelque chose au contenu sémantique de la phrase pour mieux me faire comprendre».

b) « C'est pour moi un moyen de montrer que je maîtrise les deux langues et cela me permet d'explicitier ma pensée»

c) «C'est pour moi un moyen de montrer mon appartenance à un groupe : je suis un francophone par ma façon de parler»

**Remarques :**

Le locuteur en (b) se sachant en situation formelle et acceptant les règles de bienséance a voulu signifier qu'il ne rejette aucune des deux langues. Par contre le locuteur en (c) est partagé intérieurement entre le désir de respecter ses interlocuteurs s'exprimant mieux en arabe et rester dans le code qu'il maîtrise le plus. Ce type de discours utilisé comme moyen de communication à l'intérieur du groupe sert surtout à renforcer l'identité de ce groupe social.

d) L'introduction d'un mot, d'une expression, d'une anecdote en arabe dialectal ou en chaoui, histoire de détendre l'atmosphère, de faire repartir la discussion. Lors des débats sur les problèmes de la religion, il était d'usage à cette époque que tout intervenant devait commencer son discours à l'aide d'un sermon, d'un hadith, d'une référence à la sunna ou carrément en récitant un verset coranique quitte à terminer ensuite en français.

Il semble que les motivations pour l'alternance seraient liées au contexte ou au thème abordé mais aussi à la situation, à l'interlocuteur...

Les exemples sont nombreux et nos informateurs avancent divers arguments pour justifier ce type de discours :

e) «Oui j'ai toujours parlé comme ça avec mes élèves», répondit l'un des professeurs questionné sur ce phénomène.

f) «J'ai tendance à alterner davantage en compagnie d'une personne que je connais».

g) «Je peux me permettre de parler (comme ça) quand je suis avec quelqu'un d'une compétence limitée en français».

On peut supposer dans ce cas un désir de faciliter la compréhension et par conséquent de faciliter les échanges entre interlocuteurs de compétence inégale.

h) «Je suis doué en langue arabe mais j'aime parler en français et cela donne un discours mélangé !».

Pour ce cas précis, on peut se demander s'il est possible d'effacer la motivation psychologique de l'alternance liée à l'habitude car des réflexes, des attitudes ne peuvent disparaître subitement et des traces de langues reviendront toujours à la surface, au niveau de la réalisation concrète de la pensée c'est-à-dire de la parole.

Nous reprendrons pour illustration, cet enseignant dans l'une des conversations qui, se tournant vers nous, termine son énoncé par : [wallah ya Si] = «Au nom d'Allah O maître» alors qu'avec ses collègues du lycée il parlait en français.

Les discours produits étaient destinés à tous :

Exemple : «A mon avis, il ne convient pas du tout à notre régime [wallah ya Si]». La première partie s'adressait à ses collègues, la deuxième à nous.

i) «C'est pour ne pas irriter nos collègues arabophones qui ne comprennent pas toujours cette langue surtout dans notre région».

On peut expliquer cette dernière argumentation par une forme de stratégie d'approche de l'interlocuteur par le respect de sa personne mais aussi d'une forme d'association au type de discours à construire en permettant à l'autre de s'inscrire dans le dialogue qui se déclenche.

Il faut cependant citer une catégorie de locuteurs regroupant tous ceux qui pour une raison ou une autre prétendent ne pas faire de l'alternance codique mais qui sont souvent trahis par leurs discours. C'est lorsque la discussion s'anime et devenant plus académique s'inscrit sur un autre registre alors se dégage une autre atmosphère où interviennent des pauses, des silences, des reprises, des hésitations et bien sûr une forme de monopolisation de la parole par les plus doués en français.

Nous avons observé dans l'une des conversations ce locuteur qui n'a pas fait de l'alternance mais qui donnait la nette impression de faire de gros efforts pour parler uniquement en français.

**Exemple 1** : "Voilà je vais commencer ...(pause), j'ai des 2<sup>e</sup> A.S...de toute façon... (silence)... c'est-à-dire... (silence) même avec habiller !?... il faut... (pause) j'explique en arabe..."

**Exemple 2** : "Maintenant entre les profs et les parents, il n'y a rien en... (pause) bon... (silence) c'est-à-dire... il n'y a rien... (silence et abandon)".

On remarquera le style haché, l'incohérence et, l'absence de continuité dans les idées émises et qui ne sont jamais terminées. Les pauses et les silences remplaceraient les apports de l'autre langue qu'il refuse d'admettre.

Enfin toutes les personnes interrogées parlent généralement deux langues (arabe et français), certaines maîtrisent une troisième langue (le chaoui). Toutes se prétendent bilingues.

Il y a de grandes différences au niveau des usages, des attitudes et des identifications linguistiques ; différences apparues lors des interviews et dans l'analyse des discours produits. On distingue dès le départ trois catégories :

i) Je suis francophone.

On pense que ce choix est dicté par la maîtrise correcte du français par le locuteur.

ii) Je suis en principe arabophone.

Ce sont ceux qui éprouvent beaucoup de difficultés à s'exprimer en français. Evitant le plus souvent de prendre la parole au risque de mettre à nu leurs lacunes en français, ils se résignent au silence ou à construire des énoncés "approchés", très simples édulcorés des "oui, bien sûr, je suis d'accord, je suis avec lui, évidemment ..." etc.

iii) Je suis bilingue.

C'est la nouvelle génération qui aime à le répéter. En réalité ce sont ceux qui n'arrivent pas à se situer dans l'un des deux codes ou qui manipulent à égalité les deux langues. Mais quelles que soient les connaissances dans l'une et l'autre langue comme le dit P. Gardner-Chloros<sup>7</sup> "Elles sont en opposition dans l'esprit des sujets". Quelqu'un qui parle très bien les deux langues est un oiseau rare, et c'est probablement quelqu'un qui a fait un effort tout particulier pour parler parfaitement l'une ou l'autre langue.

### **3. Langues en opposition dans l'esprit des sujets**

Le professeur de français du secondaire dans ses relations quotidiennes n'utilise pas, contrairement à ce que l'on peut penser, la langue française exclusivement même en présence de ses collègues. Il tend à produire un parler hétérogène où le français est plus ou moins saturé d'arabe ou de chaoui. Ce comportement est aujourd'hui assez répandu à travers le territoire aurésien.

En milieu urbain, les professeurs considérés comme citadins emploient plus de français que d'arabe alors que leurs collègues en zone rurale adoptent volontiers soit l'arabe dialectal soit le chaoui plus ou moins saturé de français.

---

<sup>7</sup>- Gardner-Chloros, P. : Le code-switching à Strasbourg.- In le français en Alsace, sous la conduite de Salmon, G.- Paris, 1985.- p.p. 224 -234.

Les trois langues recensées, même si elles cohabitent et arrivent à s'imbriquer dans certains domaines d'utilisation gardent chacune des terrains précis :

L'arabe littéraire, pour l'écrit officiel, le religieux, les médias, l'école, laissant l'intimité, le familial, le quotidien à l'arabe dialectal ou au chaoui. Le français quant à lui se réserve des domaines de plus en plus restreints et très spécialisés (une partie de la diplomatie, haute technologie, médecine, enseignements spécialisés...)

Les deux catégories qui s'affrontent sont les arabophones monolingues et les francophones qui ne maîtrisent pas l'arabe classique ; les véritables bilingues refusent la polémique avec les uns ou les autres.

Cette querelle ne concerne pas la langue maternelle qui est souvent la même pour les deux catégories ni la langue anglaise ! Aujourd'hui, même si nous constatons que l'emploi du français n'est plus aussi valorisant qu'auparavant, nous sommes par contre très étonnés d'écouter beaucoup de jeunes parler en français même s'ils s'expriment mieux en arabe dans des lieux aussi différents que l'université, dans la rue, au marché ou chez le médecin.

Dans les lycées, sont en usage deux et parfois trois variétés linguistiques : l'arabe dialectal et / ou le chaoui, l'arabe moderne et le français. Ces variétés sont de statut socio-politique différent.

Si les dialectes sont marginalisés par le pouvoir, l'arabe littéraire et le français s'imposent comme seuls légitimes sur le marché linguistique. Ces usages restent fortement hiérarchisés et parfois imbriqués, car les langues sont en opposition dans l'esprit des sujets et que chaque locuteur comporte et réunit des tendances multiples, souvent contradictoires qui n'attendent que des occasions pour se réaliser. En effet, le conflit global qui oppose les trois langues en présence arabe / français / chaoui, se partageant des domaines réservés, se situe à tous les niveaux.

Le lycée constitue un lien d'échange privilégié où chaque catégorie sociale, groupe professionnel, groupe classé selon le sexe ou l'âge s'exprimeront sous l'influence de facteurs tant internes qu'externes.

De même que des professeurs francophones s'initient à l'arabe littéraire, beaucoup de leurs collègues arabophones linguistes de formation manifestent le désir d'apprendre le français. Même si cela est en contradiction avec leur idéologie, ils sentent, cependant, le besoin de le réaliser sans pour autant reconnaître explicitement les limites de leurs thèses.

En observant ces conflits linguistiques, nous avons remarqué que le malaise provenait davantage de la concurrence entre l'arabe littéraire et

le français que de la situation diglossique elle-même. Cette situation de conflit latent devient cependant manifeste au sud de la wilaya de Batna où les enseignants de langue maternelle chaouie sont majoritaires et de ce fait le dialectal et le chaoui entre en concurrence directe pour s'associer avec le français.

Cette analyse de la situation linguistique devient apparente, saisissable dès qu'on pénètre ces espaces définis (lycée, université) où le locuteur veut s'affirmer, rehausser sa position sociale, soigner son image de marque et pour y accéder il fait alors usage de tous les moyens linguistiques dont il dispose.

#### **4. Du marquage socio-symbolique des langues en présence**

L'inégalité de statut des langues, mise en évidence par la typologie des fonctions et l'analyse des situations d'emploi est confirmée par les attitudes que les locuteurs ont à l'égard de ces langues, les jugements qu'ils émettent et les modèles qu'ils associent à leurs usages.

##### **a) L'arabe littéraire**

C'est la langue nationale et officielle, reconnue par la majeure partie de la population comme une langue prestigieuse. Langue du Coran, des intellectuels, de l'administration, des médias et de l'école, elle est une des conditions de l'existence de la nation et un facteur de l'unité nationale. L'arabe littéraire facilite la communication avec le monde arabe.

##### **b) L'arabe dialectal et le chaoui (langues maternelles)**

Aucune attitude négative ou hostile n'a été relevée chez nos interlocuteurs à l'égard de ces variétés.

Les personnes interrogées souhaitent une utilisation plus conséquente à la radio et à la télévision de leurs langues maternelles qu'elles pratiquent quotidiennement et donc plus accessibles. Comme elles sont conscientes que leurs langues ne peuvent pas dans le contexte actuel, assurer des avantages professionnels ou sociaux. Enfin elles sont partagées sur son emploi à l'école.

##### **c) Le français**

Investi d'un certain prestige, sa maîtrise est surtout valorisée chez les intellectuels citadins où elle est perçue comme la condition de la réussite sociale avec les possibilités d'accès aux filières technologiques, scientifiques à l'université. La chance d'une formation à l'étranger est une course rendue possible vers des emplois très qualifiés donc source de richesse.



Cette valorisation peut parfois entraîner chez certains une attitude réticente à l'égard de la politique d'arabisation totale de l'enseignement et le repli sur soi.

Ainsi les modèles associés à l'usage du français confirment le prestige dont est investie cette langue.

Nos informateurs établissent une relation entre la maîtrise du français et certaines fonctions prestigieuses: informaticien, médecin, ingénieur, architecte...

Ils expliquent, enfin, cette attitude positive à l'égard du français par l'usage que l'on en fait quotidiennement et surtout par la situation géographique de l'Algérie au carrefour des pays francophones qui nous entourent.

## **5. Valeur symbolique, représentation et signification de chacune des langues**

L'arabe dialectal et le chaoui restent associés à toutes les situations informelles, familières ainsi qu'à des situations qui relèvent des coutumes et des traditions.

C'est souvent un critère d'appartenance à un groupe. L'usage d'un dialecte connote l'authenticité, la familiarité et la spontanéité (nous avons pu surprendre des professeurs du lycée d'Arris ou ceux de Teniet-El-Abed d'origine chaouie se retrouver seuls pour échanger des propos dans leur dialecte).

Dans ces régions reculées, enclavées, les gens considèrent que le chaoui est une langue dominante dans toutes les situations de communication. Le chaoui reste la langue secrète des Aurésiens et peut servir à cacher ce qu'on veut dire de ceux qui ne la comprennent pas, car le chaoui est plus familier que l'arabe ou le français.

Dans la grande ville, à Batna particulièrement, beaucoup de nos informateurs pensent qu'aujourd'hui, le chaoui ne convient pas pour une discussion intellectuelle comme d'ailleurs l'arabe dialectal ; que cette langue n'est pas écrite et qu'elle est dépassée (auto-dénigrement) ; qu'il serait même impensable de l'enseigner à l'école, qu'elle est vulgaire et trop simple.

Notons tout de même qu'une telle dévalorisation du chaoui s'oppose à sa valorisation en tant que refuge sentimental laissant apparaître une forme de nostalgie et développant des préjugés compensatoires<sup>8</sup> comme "notre belle langue", "les autres langues sont incapables de dire ça"...

---

<sup>8</sup>- Lafont, R. : Op. cité.- 1971.- p.p. 97-98.

Le chaoui s'érige ainsi comme un puissant symbole de l'identité régionale. Son emploi est une manière d'affirmer sa propre identité lorsqu'on est loin des Aurès.

Pourtant le chaoui a toujours été associé au "dépassé", "à la rusticité", "au montagnard arriéré" au "karouche" ; cependant à la honte de l'individu, se substitue une réaction légitime de fierté qui peut coexister avec le premier sentiment résultat d'un climat de domination politico-linguistique.

Tous les informateurs considèrent leur langue maternelle comme un héritage faisant partie du patrimoine de l'Aurès mais aussi de l'Algérie.

Le français s'oppose à l'arabe littéraire dans l'esprit du groupe, par la richesse de son vocabulaire, de son histoire, de sa grandeur, de ses écrivains et par la place qu'occupe la France dans le concert des grandes nations mais aussi de l'ancienne puissance colonisatrice.

Parler en français, c'est discuter d'idées, de "choses intellectuelles", c'est en fait, se rapprocher de la réalité de la fonction qu'ils exercent au lycée et cela nous conduit à aborder le côté pratique et symbolique de l'emploi du français.

Trop souvent, lors de la prise de parole en français, revient cette éternelle remarque : il ne suffit pas de parler français, mais de bien le parler, d'où l'idée de correction, de l'application de la norme. Mais au demeurant, qu'est-ce que bien parler français chez les professeurs de langue étrangère ?

Est-ce une langue standard qui ressemble au code soigné utilisé dans cette communauté d'intellectuels ou simplement une langue courante qui s'adapte aux usages des pratiques quotidiennes ?

Nous retiendrons qu'en situation informelle, les professeurs de français optent pour l'alternance de codes où chacune des langues se taillera la place qui lui revient en fonction de paramètres tels le contexte, la situation, le thème ou l'interlocuteur pour osciller entre coopération et conflit.

## 6. Conclusion

Pour ce qui a été dit des langues sur le marché linguistique des lycées, il semble que les professeurs de français du second degré optent généralement pour un code intermédiaire, le "code-switching" dans toutes les situations de communication dites informelles.

Cette symbiose entre les différentes langues dans les pratiques langagières des professeurs de français, signifie connivence, complicité entre les membres de cette communauté.

Cette prédilection pour le code alterné donnera à chacun d'eux l'occasion de parler naturellement sans réticence aucune et enfin se construire une identité hors des barrières définies par le discours officiel.